

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Cantatorium de Saint-Hubert

Ruffini-Ronzani, Nicolas

Published in:

L'historien dans son atelier. Anthologie du document pour servir à l'histoire de Liège

Publication date:

2017

Document Version

Version créée dans le cadre du processus de publication ; mise en page de l'éditeur ; généralement non rendue publique

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Ruffini-Ronzani, N 2017, Cantatorium de Saint-Hubert. dans M-G Boutier & P Bruyère (eds), L'historien dans son atelier. Anthologie du document pour servir à l'histoire de Liège.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

CANTATORIUM DE SAINT-HUBERT

Liber qui Cantatorium dicitur qualiter creata sit abbatia sancti Huberti. Inséré dans un manuscrit en parchemin composite, non daté [XIII^e siècle]. 96 ff., 195 x 135 mm. Une colonne, 23 lignes; lettres rubriquées. Reliure ancienne sur ais, avec fragments d'antiphonaire sur les plats intérieurs. Provenance : abbaye Notre-Dame d'Orval.

BRUXELLES, KBR, ms. II.1515, ff. 128v-223v.

Au cours des cinquante dernières années, les historiens ne se sont guère entendus pour établir les spécificités de la chronique par rapport aux autres genres littéraires historiographiques médiévaux que constituent les annales, les histoires, les relations de voyages et de pèlerinages ou les *gesta*. Avec Élisabeth Van Houts, on peut néanmoins tenter de définir la chronique de manière relativement large comme un récit narratif à vocation historiographique organisé selon l'ordre chronologique et embrassant plus d'une génération d'histoire. En fonction du champ géographique couvert, une chronique peut être dite locale, régionale ou universelle. Dans les deux premiers cas, qu'il s'agisse d'un texte issu d'un milieu ecclésiastique ou laïque, l'auteur a généralement vécu au sein de l'espace qu'il évoque. Il constitue donc souvent un témoin bien informé des événements qu'il décrit, en particulier pour le passé récent.

Conservées en très grand nombre pour la période médiévale, les chroniques, quel que soit leur producteur, constituent depuis toujours le pain de l'historien, dans la mesure où elles fournissent le cadre narratif dans lequel ses travaux s'insèrent. Ces textes révèlent, en outre, bien des données objectives sur l'histoire d'une institution ou d'un territoire à une époque donnée. Leurs témoignages ne peuvent cependant être acceptés sans réserve, car, si elles en donnent parfois l'illusion, les chroniques ne reflètent pas fidèlement la réalité des temps anciens. Il convient plutôt d'envisager ces dernières comme des mises en texte subjectives et orientées du passé visant à produire un effet sur leurs lecteurs. Influencés par des considérations d'ordre politique ou économique, bien des chroniqueurs projettent en effet dans les périodes antérieures leurs propres conceptions et revendications ou choisissent délibérément de taire certains faits ne cadrant pas avec l'image du passé qu'ils souhaitent renvoyer. Toute étude sur une chronique médiévale implique donc de désamorcer les stratégies discursives à l'œuvre au sein du récit, ce qui suppose de s'interroger sur les mobiles de l'auteur, mais aussi d'examiner comment ce dernier sélectionne, met en œuvre et réinterprète les événements du passé.

Parmi les innombrables chroniques monastiques rédigées au Moyen Âge central, le *Cantatorium* de l'abbaye bénédictine de Saint-Hubert (Andage) est incontestablement l'une des plus célèbres. Cette œuvre, dont le nom dérive certainement du livre de chants au sein duquel elle était originellement transcrite, narre l'histoire de l'abbaye ardennaise de Saint-Hubert, de ses origines – brièvement esquissées – jusqu'au début du XII^e siècle, en se focalisant essentiellement sur l'abbatiate Thierry I^{er} (1055-1086) – présenté comme un modèle (voir extrait) –, puis sur les luttes entre Thierry II (1086-1093, puis 1106-1109) et

consuetudines dō ubi habito deuouit q̄bz p̄bātis ḡsola
tionib; legalit̄ sibi fir mandas. in p̄petuū instituit q̄ lat̄
addiscē uoluit relegat textū miraculoy p̄dicti pat̄m̄
edicto ludouici imp̄atoris p̄siliū karoli magni. i. sino
dali b̄ano Guatrande leodiensis p̄dicis ibidē nouim̄
Addictas. i. uertis simib; legali firmato p̄uilegio det̄m̄

11

Nostris au q̄bz Godiscale abbas hastiensis palati Anno d̄. lxxv.
ines cruces fraudulēt̄ t̄p̄t̄uat̄ inuicere. n̄ manib;
prebros uillariū seducent; hancas. Gabelū. Duiler
trias. in̄s̄q; buer sinas. n̄ in̄s̄q; lectres. flemes. Gedina.
Ḡm̄bes det̄hensūre sue acc̄erat̄ ecclē. Hanc et̄ p̄s̄p̄
tōem cōptam abbas trodic̄ ḡm̄t̄ r̄ulit. n̄ in̄ uice sibi re
spondēt inq̄s̄tio presbroy ḡdes denoiato p̄ freduar
dū decanū euocant. Ibi Godiscale p̄sente bosone ar
chiacouo. erneboldo altaris aduocato ḡm̄t̄ uide
tio n̄ subclamatōe toti d̄c̄ly. ecclē b̄i habiti q̄d̄ suū
erat. ab̄ā **ba** n̄q; publice resonouit. assurgēs q̄ re
d̄lico ab̄i iusticie uadiū ei p̄manēd̄ t̄m̄ce sue p̄m̄t̄.
p̄ q̄ uades decē lib̄r̄ū ḡm̄t̄ depōsūt. n̄ sic deuicēp̄
Dux Godesfrid̄ in italia iur̄. p̄ p̄s̄p̄tōe suā uellunt
inac̄. n̄ grande bulonū reuert̄. cū iam desp̄ant̄
uice sue nullis ad albem trodicū legatū sans hū
lū n̄ se uisitaret expetit̄. Hecq; n̄ p̄cessus erat et̄

Godiscale
infirmatus
in Italia
ad Buloniam

yo

l'évêque Otbert de Liège (1091-1119). Si l'auteur de l'œuvre n'est pas formellement identifié, il s'agit vraisemblablement de Lambert le Jeune, qui semble avoir pris la plume peu après le début de l'année 1098 et avoir poursuivi son récit jusqu'au début du XII^e siècle. Longtemps chantre, puis écolâtre à Saint-Hubert, Lambert est un témoin direct des conflits qui ébranlent le monastère au tournant des XI^e et XII^e siècles, en plein âge grégorien.

Le récit de Lambert le Jeune nous est seulement parvenu à travers des copies. L'ensemble de la tradition manuscrite semble dériver d'un *codex* du XIII^e siècle, jadis conservé dans la bibliothèque de l'abbaye cistercienne d'Orval (voir extrait et photographie). Dans ce manuscrit, la chronique voisine avec d'autres textes, essentiellement des écrits hagiographiques. Ce volume est toutefois amputé de ses derniers feuillets, ce qui laisse supposer que le *Cantatorium* se poursuivait sans doute quelque peu au-delà de 1106.

EXTRAIT [fol. 148v]

Anno M° LXXV°. Nostris autem temporibus, Godiscalcus, abbas Hasteriensis, Palatienses cruces fraudulenter temptaverat immi-
nuere et muneribus presbiteros villarum seducens Harneas, Gabelium, Vuilerceias et utrasque Bursinas et utrasque Letires, Reines,
Gedinam, Granthes, detrahens nostre, sue attraxerat ecclesie. Hanc eius presumptionem compertam abbas Teodericus graviter
tulit, et ut inde sibi responderet in concilio presbiterorum Grades denominatio per Freduardum decanum evocavit. Ibi, Godis-
calcus, presente Bosone archidiacono, Ernetboldo altaris advocato, convictus iudicio et subclamatione tocuis, concilio ecclesie
beati Huberti quod suum erat ab antiquo publice recognouit, assurgensque Teoderico abbati iusticie vadium ei per manicam
tunice sue porrexit, pro quo et vades decem librarum exactus deposuit, et sic deinceps a presumptione sua cessavit.

« Année 1075. De notre temps, l'abbé Godescalc d'Hastièrre avait tenté d'amoinrir frauduleusement les croix de Paliseul [droits
ecclésiastiques] et, corrompant par des présents les prêtres de Hargnies, Givet, Willerzie, des deux Bourseigne et des deux Louette,
de Rienne, de Gedinne, de Graide, il les avait attirés auprès de son église en les éloignant de la nôtre. L'abbé Thierry fut péniblement
affecté par l'audace manifeste de celui-ci, et, par la suite, il le convoqua à Graides devant une assemblée de prêtres par l'intermé-
diaire du doyen Fréduard afin qu'il réponde de lui. Là, en présence de l'archidiacre Boson et de l'avoué de l'autel Ernetbold, Godes-
calc, confondu par un jugement et par la clameur de tous, reconnu publiquement devant l'assemblée que il [ce droit] appartenait
depuis très longtemps à l'abbaye et, se levant, il offrit à l'abbé Thierry la manche de sa tunique comme gage de justice; et pour cela
il s'acquitta de dix livres et ainsi il abandonna par la suite toute revendication. »

L'intérêt historique du *Cantatorium* n'est plus à démontrer, tant le document constitue depuis toujours une source fondamentale pour comprendre les tensions qui ébranlent le diocèse de Liège à la fin du XI^e siècle. La chronique se fait en effet largement l'écho des âpres luttes opposant l'abbé Thierry II de Saint-Hubert à son diocésain, l'évêque Otbert. Né dans le difficile contexte grégorien de la fin du XI^e siècle, le conflit découle du bon accueil réservé par les bénédictins de Saint-Hubert à l'abbé Bérenger de Saint-Laurent, expulsé de son abbaye par le prélat. En hébergeant Bérenger, Thierry II se dresse directement contre l'autorité d'Otbert et s'expose à de lourdes sanctions, dont l'exil loin de sa communauté. Dans la mesure où le *Cantatorium* prend plutôt position pour Thierry II contre le simoniaque Otbert, les historiens ont longtemps rangé cette chronique parmi les écrits de tendance grégorienne. Je serais plus nuancé, car, si l'on ne peut nier que les critiques à l'encontre d'Otbert sont parfois très vives, il faut admettre que les vues de l'auteur semblent, finalement, assez peu théorisées. Tout bien pesé, l'adoption des principes grégoriens à l'échelle du diocèse est, à ses yeux, moins un enjeu que la volonté d'échapper à la tutelle trop pesante de l'évêque.

Au-delà de son apport à l'histoire politique liégeoise de la fin du XI^e siècle, le *Cantatorium* permet d'approcher la question de la construction des identités monastiques en période de conflit. La fondation

d'une « communauté imaginée » passe notamment par la réécriture et la réinterprétation d'événements passés. Corollairement, la chronique témoigne aussi de la façon dont les moines hubertins envisagent leurs relations avec les grands laïcs, qu'il s'agisse de puissants personnages, présentés comme les « amis » des religieux, ou d'aristocrates d'un rang plus modeste, avec lesquels les rapports sont décrits comme plus difficiles. S'il ne faut pas nécessairement prendre l'ensemble de ses dires pour argent comptant, la présente chronique constitue donc une source de première importance pour l'étude de l'histoire liégeoise aux alentours de 1100.

Nicolas RUFFINI-RONZANI

BIBLIOGRAPHIE

Éditions : A. L. P. ROBAULX DE SOUMOY, *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, dite « Cantatorium »*, Bruxelles, 1847 (traduction) ; K. HANQUET (éd.), *La chronique de Saint-Hubert, dite « Cantatorium »*, Bruxelles, 1908.

K. HANQUET, Étude critique sur la chronique de Saint-Hubert dite « Cantatorium », Bruxelles, 1900 ; E. VAN HOUTS, *Local and regional chronicles*, Turnhout, 1995 ; A.-J. A. BIJSTERVELD, The Commemoration of Patrons and Gifts in Chronicles from the Diocese of Liège, *Revue bénédictine*, t. 109, 1999, p. 208-243 ; B. MEIJNS, Obedience to the bishop, apostolic protection and appeal to Rome. The Changing Representation of Abbot Theodoric I of St-Hubert (1055-1086) against the Backdrop of the Investiture Conflict in the Diocese of Liège, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 91, 2013, p. 877-904 ; M. MARGUE, Le regard sur l'autre. Processus d'identification monastique dans le *Cantatorium* de Saint-Hubert (début XII^e siècle), *Medieval Liège at the crossroads of Europe : monastic society ad culture, 1000-1300*, S. VANDERPUTTEN, T. SNIJDERS et J. DIEHL (éd.), Turnhout, à paraître.